

**MISE EN OEUVRE DU DECRET 2008-263 DU 14 MARS 2008 : TABLE DE CORRESPONDANCE
ENTRE LE CODE DE L'EDUCATION ET LES ANCIENNES DISPOSITIONS DU DECRET 85-924 DU 30
AOUT 1985**

Nature de la disposition	ancien article du décret 85-924 du 30 août 1985	nouvel article du code de l'éducation
Autonomie de l'EPLE	2	R421-2
Projet d'établissement	2-1	R421-3
Contrat d'objectifs	2-2	R421-4
Règlement intérieur	3 (partiellement abrogé)	R421-5 (partiellement)
Activités complémentaires	5	R421-6
Groupements de services ou gestion commune (cités scolaires)	6	R421-7
Le chef d'établissement	7 à 10	R421-8 à R421-13
Composition du conseil d'administration	11 à 15	R421-14 à R421-19
Attributions du conseil d'administration	16 et 16-1	R421-20 à R421-23
Fonctionnement du conseil d'administration	16-2 et 17	R421-24 et R421-25
Désignation des membres du conseil d'administration	18 à 25	R421-26 à R421-36
Composition de la commission permanente des collèges et lycées	26	R421-37
Désignation des membres de la commission permanente des collèges et lycées	26-1	R421-38
Composition de la commission permanente des établissements régionaux d'enseignement adapté	27	R421-39
Désignation des membres de la commission permanente des E.R.E.A.	27-1	R421-40
Attributions de la commission permanente	28	R421-41
Assemblée générale des délégués des élèves (lycées)	29	R421-42
Composition du conseil des délégués pour la vie lycéenne	30	R421-43
Attributions du conseil des délégués pour la vie lycéenne	30-1	R421-44
Désignation des membres du conseil des délégués pour la vie lycéenne	30-2	R421-45

Nature de la disposition	ancien article du décret 85-924 du 30 août 1985	nouvel article du code de l'éducation
Composition du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté	30-3	R421-46
Attributions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté	30-4	R421-47
Conseil de discipline	31 à 31-2 : articles non abrogés	R421-48 : renvoie au décret 85-924
Équipe pédagogique	32	R421-49
Conseil de classe	33	R421-50 à R421-53
Relations avec les autorités de tutelle – actes administratifs	33-1 à 33-3	R421-54 à R421-56
Organisation financière	34	R421-57
Budget	35	R421-58 à R421-61
Groupements comptables	39	R421-62
L'agent comptable	40 à 42	R421-63 à R421-65
Exécution des recettes	44 et 45	R421-66 et R421-67
Recouvrement des créances	46 et 47	R421-68 et R421-69
Régisseurs d'avances et de recettes	48	R421-70
Engagement des dépenses	49	R421-71
Marchés	50	R421-72
Exécution des dépenses	51 et 52	R421-73 et R421-74
Fonds et placements	53	R421-75
Plan comptable	54	R421-76
Compte financier	55	R421-77
Contrôle de la gestion des agents comptables	56	R421-78

Annexe : Liste et objet des articles non abrogés :

Articles 3 (partiellement) et 8 (partiellement) : sanctions

Articles 3-1 et 8-1: liberté d'expression des élèves

Article 3-2 : liberté d'association des élèves

Article 3-3 : liberté de réunion des élèves

Article 3-4 : publications lycéennes

Article 3-5 : obligation d'assiduité

Articles 31 à 31-2 : conseil de discipline

Article 57 : organisation de la médecine de soins